

PENDULE MURALE À BALANCIER À COMPENSATION - HALL

FICHE N° 16801

Période de fabrication : -

Fabricant : Charles Pickard, Ad. Punant

Domaines : Physique

Sous-domaines : Mécanique

Organisme : Association des Amis de la Fondation Seguin

Ville : Annonay

Modèle :

Matériaux : Bois, Verre, Métal

Description

La pendule murale à balancier à compensation est une horloge à pendule contenue dans une caisse en bois ouvragé et vitres, fixée à un mur. Elle présente un balancier à compensation visible de type Brocot, constitué d'une tige centrale en fer et de deux tiges latérales en laiton, connectées par des biellettes articulées au sein de la lentille.

Utilisation

Le système de compensation du balancier sert à stabiliser la période d'oscillation malgré les dilatations des matériaux le composant en raison des variations de température. Le fer et le laiton composant les différentes tiges présentent des coefficients de dilatation thermique différents. Le système de biellettes articulées logées dans la lentille, adapté par l'horloger et mathématicien Achille Brocot en 1847 à partir du système antérieur d'Ellicott (XVIIIe siècle), permet alors un déplacement relatif de l'extrémité des tiges maintenant le centre de gravité du balancier à la même hauteur.



Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Pendule murale à balancier à compensation - HALL (Charles Pickard, Ad. Punant), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=26261>, consulté le 2026-07-27